

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
BALLION – JEAN DE LAFONTAINE DU 18 JUIN 2013**

Présents

Enseignants :	Parents d'élèves :	Mairie :
Isabelle Capdepon	Anne Letullier	Mme Dornon
Franck Boué	Stéphan Lombard	M Sarrazin
Catherine Marie	Cinthya Guillo	
Myriam Laulom	Jérôme Comallonga	
Yolaine Guidon	Christophe Laplace-Treytore	
Emilie Limonne	Véronique Bergougnoux-Dutartre	DDEN : Mme Muyard
Jessie Swiniarski		
Laure Rey		
Philippe Belou		

1. Approbation compte rendu du 2ème conseil d'école :

Mme Letullier demande plus de détails sur le point financier : des précisions seront données plus bas.

2. Effectifs :

Peu d'arrivées prévues : inquiétudes quant aux nouveaux arrivants sur la commune, car il y a peu de nouveaux inscrits alors qu'il y en a chaque année. Les nouvelles inscriptions risquent d'être tardives et viendront modifier les effectifs prévus :

45 CP, 56 CE1, 37 CE2, 52 CM1, 42 CM2

Répartition envisagée :

- Ballion : 2 classes de CP, 2 de CE1 (44 à 46 élèves de CE1), 2 de CM1 et 2 de CM2 ;
- Haureuils : 1 classe de CE1-CE2 (10 à 12 élèves de CE1 choisis car ils habitent à Haureuils) et 1 de CE2.

3. Retard entrée et sortie des classes :

Certaines personnes profitent du temps d'arrivée du bus pour venir chercher leurs enfants plus tard, vers 16H15. Les enseignants demandent à ce que les parents viennent à l'heure récupérer leurs enfants (16h) et rappellent qu'ils n'ont pas de service de sortie à assurer.

Désormais, les enfants attendront que leurs parents viennent les chercher, à l'extérieur de l'école devant le portail : une note sera rédigée et transmise aux parents pour information (voir annexe).

Question d'une enseignante : d'où vient la décision de faire traverser la cour aux enfants qui arrivent par le bus ?

Réponse : c'est pour plus de sécurité, car les voitures se garaient n'importe où et les enfants étaient plus en danger côté bus (rue du Castor) que côté « raquette ».

Mais l'an prochain pendant les travaux d'agrandissement, la sortie se fera du côté du petit parking rue du Castor : le problème sera donc le même.

Proposition de la mairie : barrer la rue le temps de l'entrée et de la sortie des écoles (comme à Cestas) et peut-être garder cette organisation même après les travaux. Les élèves arrivant par le bus pourraient ainsi rester côté bus et être récupérés à cet endroit par leurs parents.

4. Travaux classes:

Les radiateurs provisoires de la classe de Mme Laulom vont être changés pendant les vacances.

La salle informatique actuelle prend l'eau mais elle va être détruite et remplacée lors des travaux d'agrandissement.

La cour est inondée malgré le drainage : trop fortes pluies ? Nous pensons qu'il y a quand même un problème d'évacuation bouchée : à vérifier.

Le préfabriqué qui servira de classe à la rentrée prochaine présente 2 vitres qui sont à remplacer et les murs extérieurs sont à nettoyer.

Les arbres du fond de la cour et chez le voisin abritent de nombreuses colonies d'abeilles : il faut intervenir à nouveau (Tailler ? Traiter?).

Pour Haureuils : le cahier de travaux est transmis en séance à la mairie.

Equipement :

Mme Limonne demande le changement de tout son mobilier de classe (25 tables et chaises) car elle a encore les anciennes tables avec les chaises accrochées : difficulté de mouvements en classe, problème pour le ménage et cela prend beaucoup de place.

Mobilier déjà prévu au budget pour trois classes, la mairie doit voir s'il est possible d'ajouter une classe mais c'est peut-être trop tard.

Penser à récupérer les bureaux et tables + chaises et surtout les rampes d'éclairage, les porte-manteaux et les tableaux qui sont en bon état dans les préfabriqués qui vont être démolis.

Internet : demande de courant porteur renouvelée et cette fois elle est urgente ! Pendant les travaux nous n'aurons plus de salle informatique, donc plus d'internet et cela pose des problèmes pour travailler les compétences informatiques.

La mairie va voir si c'est possible de traiter ce problème durant l'été...

Vidéo projecteur : l'achat d'un nouveau vidéo-projecteur est demandé.

5. Budget :

Nous fonctionnions en année civile jusque là et nous passons désormais en année scolaire. Pour l'heure, c'est une année de transition : nous avons un budget qui court de janvier à juin et puis **de septembre à septembre.**

Le budget relatif aux engagements passés en décembre 2012 et dont les factures sont arrivées en 2013, nous a été réattribué.

Nous n'avons par contre pas de réponse sur la date de cloture pour les commandes de cette fin d'année scolaire. Quand démarre le nouveau budget en année scolaire, juillet ou pré-rentrée en septembre ? La mairie doit se renseigner pour définir cette date afin que les enseignants puissent passer les commandes et qu'elles soient comptées sur le budget de l'année scolaire 2012- 2013.

Un nouveau système de réservation des bus a été mis en place avec la mairie ainsi qu'un système de validation des factures par les enseignants avant liquidation par le service comptabilité de la mairie.

6. Travaux d'extension de l'école :

La mairie précise qu'à ce jour il n'y pas de calendrier des travaux défini. Néanmoins, pour les travaux de construction, ils ne commenceront pas à la rentrée mais débuteront vers novembre et seront finis comme prévus pour la rentrée 2014.

Les préfabriqués seront démolis cet été.

Les enseignantes qui assurent les stages de remise à niveau dans l'école ont besoin de savoir quand la démolition commencera, pour connaître les lieux d'entrée et sortie, sur les périodes du 8 au 12 juillet et du 19 au 23 août : la mairie les tiendra au courant.

Mme Swiniarski fait part de son inquiétude concernant les entrées et sorties des classes l'an prochain : les élèves du bus, plus les élèves qui arrivent seuls ou déposés par leur parents, plus ceux qui font la queue pour aller à la garderie seront tous sous le même préau et cela va être très compliqué à gérer aussi bien pour les animateurs, les enseignants, les parents, et l'employée municipale qui gère les départs et arrivées des bus.

Une solution doit être trouvée pour répartir différemment les entrées et sorties des élèves : l'utilisation temporaire du petit portillon bleu sur le côté de la cantine pourrait être autorisée pour l'accès au bus, la grande porte de la garderie qui donne sur l'herbe pourrait être réservée pour les élèves de la garderie et enfin, la porte en bois sous le préau servirait pour les entrées et sorties classiques.

Idée : le petit parking pourrait être transformé en « raquette » durant la durée des travaux. Une fermeture de la circulation des voitures devant le foyer Paul Daney pourrait être envisagée lors des entrées et sorties des classes. Ces différents éléments d'organisation devront être définis au plus tard pour les vacances de Toussaint afin de permettre une mise en œuvre dès le début des travaux.

7. Gestion des départs et arrivées de la navette d'Haureuils :

Problème des enfants hors-commune depuis la rentrée 2012 : toujours pas de solution trouvée puisque la

dérogation DE DROIT (enfants ayant commencé leur scolarité à Michel Ballion + continuité pédagogique) est accordée mais accompagnée d'un refus d'accès à la navette inter-écoles par M Lacoste Président de la CDC et Maire de Saint-Magne.

Alors que le bus n'est pas plein, l'accès à la navette a été refusé même à des familles qui proposaient de payer ce transport.

Une famille change son enfant d'école à la rentrée 2013 n'ayant pas de solution de transport.

M Boué fait savoir que la demande devrait être renouvelée en passant par le conseil communautaire afin d'y être débattue ; car la précédente demande a été seulement discutée en bureau de la CDC.

8. Carte scolaire :

Les bureaux de votes ont été redéfinis et la carte scolaire va être pensée en fonction de cela : réunion prévue à la rentrée.

9. Rythme scolaire :

Réunion préparatoire prévue en septembre.

La mairie a pris contact avec l'Inspectrice et celle-ci demande à ce qu'une réunion en septembre soit tenue entre la mairie et les enseignants. La FCPE demande à ce que des représentants de chaque fédération soient présents lors de cette réunion qui sera l'occasion de faire un retour sur les résultats de l'enquête sur les rythmes scolaires menée en avril dernier. Mme le Maire accepte cette requête.

Mme Capdepont demande à fixer une date, mais la mairie ne peut pas fixer celle-ci aujourd'hui.

Les parents d'élèves et les enseignants déplorent qu'une réunion n'ait pas eu lieu plus tôt, comme Mme le Maire s'y était engagée au précédent conseil d'école de mars, et celle de septembre leur semble trop tardive. Mme le Maire tient à préciser que cette réforme va nécessiter des budgets municipaux importants dans un contexte budgétaire difficile.

Retour succinct des enquêtes sur les rythmes scolaires : grande participation du côté de Michel Ballion et Haureuils, participation moins importante du côté Lou Pin Bert.

La tendance des réponses penche vers le « non » à une demi-journée d'école supplémentaire.

S'il le faut, la tendance est pour le mercredi, plutôt que le samedi.

10. PPMS

En attente du dossier de la mairie (contenu). La FCPE demande s'il ne peut pas être réalisé un exercice annuel de confinement au même titre que des exercices d'évacuation et de test de sirène. Certains de ces exercices devront prévoir l'intervention des pompiers. La mairie va étudier la faisabilité de ces exercices.

11. Questions parents d'élèves :

Les problèmes de violence

Les enseignants précisent que pour eux il n'existe pas de problème de violence à l'école aussi bien sur le temps scolaire que sur le temps péri-scolaire. Néanmoins Mme Capdepont et les enseignants peuvent voir ou entendre des altercations ou être témoins d'incidents. Ces derniers sont gérés au sein du groupe enseignant ou au sein du groupe des animateurs de la garderie,

La communication existe entre les différents intervenants (enseignants - animateurs), mais parfois les ressentis et les perceptions d'un événement peuvent changer d'une personne à l'autre.

Les parents d'élèves demandent, pour faire suite à la réunion à laquelle ils ont été conviés par le service jeunesse de la mairie qui s'est tenue le 17 juin, que cette communication soit encore améliorée. Il serait, par exemple, souhaitable que les enseignants aient un retour d'information sur les courriers de parents adressés directement à la mairie sur ce sujet afin d'avoir une vision d'ensemble.

Annexe sur la sortie à 16h ci-dessous

les secrétaires

J. Swiniarski

C. Laplace Treyture

Les directeurs

I. capdepont

P. Below

Madame, Monsieur,

A partir de 16h (ou 17h les jours d'aide personnalisée), les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents (cf. texte ci-dessous)*.

Explications du service juridique du Rectorat : sortie des élèves en élémentaire, à la fin des cours

« ...Il apparaît clairement, et la circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997 le précise, que l'obligation de surveillance des personnels enseignants de l'école primaire s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires et jusqu'à la fin des cours. Il ne peut jamais y avoir d'obligation de surveillance au-delà de la fin des cours et au-delà du portail d'entrée de l'école primaire. C'est ce que signifie la deuxième phrase du deuxième alinéa du II de la circulaire du 18 septembre 1997 : lorsque la surveillance est terminée « Ils sont alors pris en charge par un service de cantine, de garderie, d'étude surveillée ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles » Il y a donc plusieurs possibilités lorsque la fin des cours est actée, soit une prise en charge par les communes, soit la reprise en charge par la famille. *Rendre, du latin REDERE signifiant restituer à quelqu'un ce qui lui appartient.* En effet, l'enfant a été confié dans un premier temps à l'école et lorsque l'école est terminée, l'école restitue à la famille l'enfant en question et il appartient à la famille de venir chercher l'enfant au portail de l'école.

.../...

Le seul cas où la responsabilité d'un membre de l'éducation nationale pourrait éventuellement être engagée sur le plan pénal pour non assistance à personne en péril, serait celui où lorsque l'enfant qui se trouve en dehors de la limite de l'établissement scolaire et à proximité de celui-ci, à la vision du membre de l'éducation nationale, serait attaqué par d'autres personnes et où le membre de l'éducation nationale s'abstiendrait de lui porter secours, soit directement, soit en téléphonant aux services de police ou de gendarmerie. »

En conséquence, nous vous proposons deux solutions lorsque votre enfant est seul à la sortie de l'école (retard d'un parent, ...) :

- Laisser l'enfant dans l'impasse (devant le portail de l'école) où il attendra ses parents sans surveillance.
- Remettre l'enfant au personnel de l'APS, ce qui implique qu'il y soit inscrit et qu'il y ait suffisamment de places disponibles.

*La journée de travail des enseignants n'est pas terminée à 16h, ils ne peuvent donc pas attendre tous les parents retardataires.

L'équipe enseignante